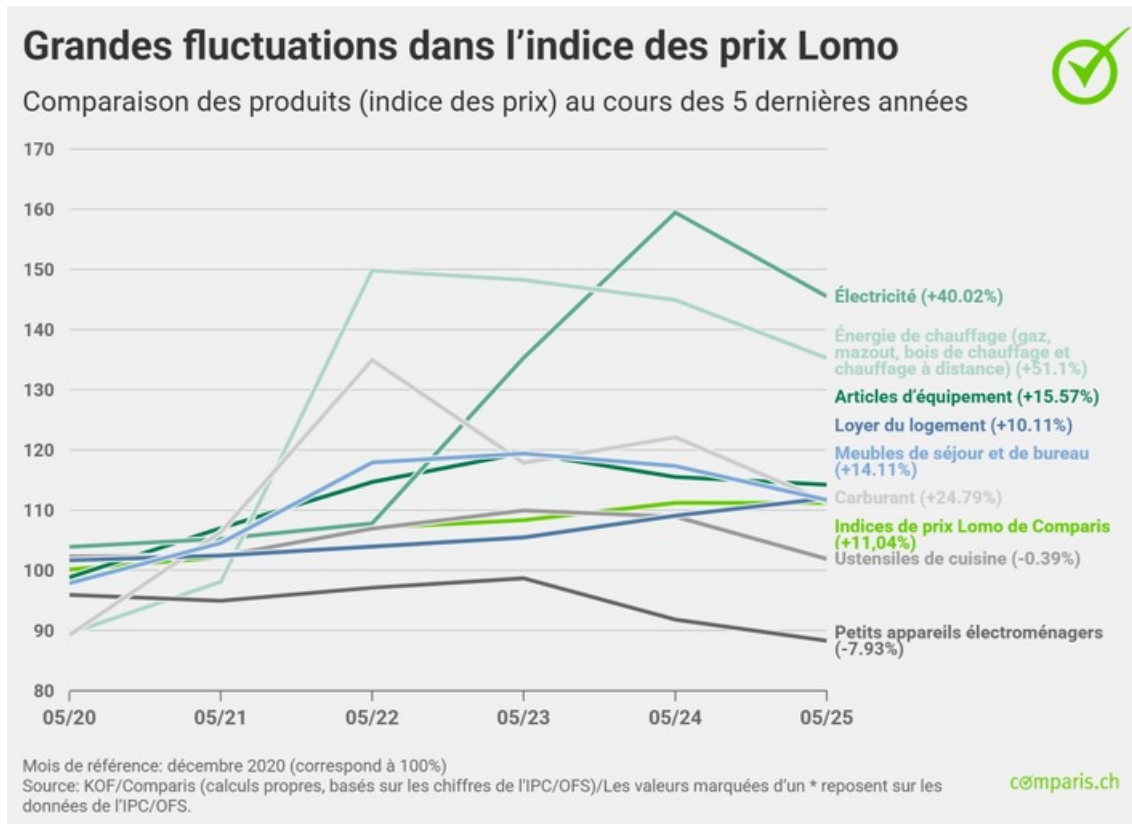


01.07.2025 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Comparaison sur cinq ans : l'indice des prix Lomo affiche un renchérissement de 55 % supérieur à celui de l'indice suisse des prix à la consommation



Communiqué de presse

Indice des prix Lomo de Comparis

Comparaison sur cinq ans : l'indice des prix Lomo affiche un renchérissement de 55 % supérieur à celui de l'indice suisse des prix à la consommation

En mai 2025, les prix des biens et des services visés par l'indice Lomo de Comparis sont restés inchangés par rapport au même mois de l'année précédente. Cependant, une comparaison sur cinq ans montre que depuis mai 2020, les prix ont augmenté de 11,0 %, tandis que l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) n'a augmenté que de 7,1 %*. Au cours de cette période, l'indice des prix Lomo affiche donc une inflation supérieure de 55 % à celle de l'IPC. Les loyers des logements, qui ont augmenté plus que la moyenne, sont en partie responsables de cette augmentation. « Il est urgent d'augmenter et de mieux utiliser l'espace de vie pour contrer une nouvelle hausse des loyers », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 1er juillet 2025 – L'indice des prix Lomo de Comparis, publié trimestriellement depuis mars 2024 en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, indique l'évolution du renchérissement dans les secteurs du logement et de la mobilité (Lomo).

Selon l'indice Lomo, les prix du logement et de la mobilité en Suisse sont restés inchangés en mai 2025 par rapport au même mois de l'année précédente. À titre de comparaison, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui couvre un panier de plus de 1000 biens et services, a diminué de 0,1 %*. Par rapport à février 2025, les prix de l'indice suisse Lomo de Comparis ont augmenté, de 0,1 % précisément (IPC : +0,2 %*). À eux seuls, les loyers ont augmenté de 0,5 %* au cours des trois derniers mois. Par rapport au même mois de l'année précédente, la hausse est même de 2,6 %*.

Comparaison sur cinq ans : l'indice des prix Lomo nettement supérieur à l'IPC

En mai, l'IPC a enregistré pour la première fois une baisse des prix de 0,1 %* par rapport au même mois de l'année précédente. Sur cinq ans, il a toutefois augmenté de 7,1 %*. Au cours de cette période, l'indice des prix Lomo a

augmenté de 11,0 %, affichant ainsi une inflation supérieure de 55 % à celle de l'IPC. Cela montre que les domaines du logement et de la mobilité ont augmenté plus fortement que la moyenne au cours des cinq dernières années.

Parmi les produits dont les prix ont le plus augmenté au cours des cinq dernières années, citons : l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) (+51,1 %), l'électricité (+40 %*), les carburants (+24,8 %*), les articles d'équipement (+15,6 %*) ainsi que les meubles de séjour et de bureau (+14,1 %*).

« Certains de ces produits sont redevenus moins chers au cours des deux dernières années, comme l'énergie de chauffage (-8,8 %) et les carburants (-5,5 %*). Cela s'explique par la baisse des prix du pétrole brut et par une forte appréciation du franc suisse par rapport au dollar américain. Sans ces baisses, le renchérissement aurait été encore plus élevé au cours des cinq dernières années », déclare Dirk Renkert.

Les loyers ont également connu une hausse supérieure à la moyenne (10,1 %*) au cours des cinq dernières années. « La hausse ininterrompue des loyers est particulièrement lourde pour de nombreux locataires, car la part du budget des ménages qui leur est consacrée était déjà élevée et a probablement encore augmenté avec les fortes hausses. En outre, de nombreuses personnes salariées ont dû accepter des pertes de salaire réel, car les salaires nominaux n'ont augmenté en moyenne que de 4,2 %* entre 2021 et 2024, tandis que l'IPC était nettement supérieur, à 6,8 %*. « Il est urgent d'augmenter et de mieux utiliser l'espace de vie pour contrer une nouvelle hausse des loyers », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Depuis mai 2020, les produits du logement et de la mobilité sont même devenus moins chers dans certains cas. Il s'agit notamment des appareils électroménagers de dimensions réduites (-7,9 %*), de l'outillage motorisé pour la maison et le jardin (-6,9 %*), des vélos et des vélos électriques (-2,2 %*), des services pour fourniture et entretien du logement (-1,7 %*), des appareils électroménagers de grande taille (-1,1 %*) ainsi que les ustensiles de cuisine (-0,4 %*).

« Ici aussi, un examen plus approfondi montre que certains produits sont devenus nettement moins chers au cours des 24 derniers mois. Les prix des appareils électroménagers de dimensions réduites ont baissé de 10,5 %*, tandis que les ustensiles de cuisine ont baissé de 7,3 %*. Le marché de ce segment est très concurrentiel en raison des fournisseurs asiatiques, ce qui se traduit par une baisse des prix », commente Dirk Renkert.

Plus forte hausse des prix au cours des douze derniers mois

Pour l'assurance des véhicules à moteur en particulier, les Suissesses et les Suissesses ont dû dépenser considérablement plus qu'il y a un an : les prix ont augmenté de 6,1 %*. Selon l'analyse de Comparis, aucun autre produit n'a connu un renchérissement aussi fort sur douze mois.

Les prix des loyers ont également augmenté, de 2,6 %*. Ils se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. Les prix de location des garages et des places de parking (+2,3 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation. Les 4e et 5e places sont occupées par les services de nettoyage et les services de réparation courante du logement, en hausse de 2,1 %* et 1,8 %* respectivement.

Plus forte baisse de prix sur douze mois

Il y a douze mois, les consommatrices et consommateurs payaient le carburant plus cher qu'en mai 2025. Selon l'analyse Comparis, ces prix ont chuté de 8,8 % sur une année.

Les prix de l'électricité enregistrent la deuxième plus forte baisse (-8,7 %* par rapport à mai 2024). Les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) (-6,7 %), des ustensiles de cuisine (-6,4 %*) ainsi que de la verrerie, de la vaisselle et des couverts (-5,0 %*) ont également continué de baisser.

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de moins de 65 ans

Par type de ménage, ceux qui se composent d'une personne âgée de moins de 65 ans ont connu le renchérissement le plus élevé en matière de logement et de mobilité au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 0,5 %. Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté de 0,2 % en mai 2025 par rapport à février 2025.

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les couples de 65 ans ou plus sans enfants qui la ressentent le moins. Avec un indice établi à 111,4 points, l'inflation ressentie dans les domaines du logement et de la mobilité a même diminué de 0,5 % sur les douze derniers mois. En comparaison trimestrielle, l'inflation est restée inchangée pour eux en mai 2025.

Les plus bas revenus sont les plus impactés par l'inflation

Sur le plan des catégories de revenus, il apparaît que c'est pour les ménages aux revenus les plus bas que le coût de la vie a le plus augmenté par rapport à l'année dernière. Pour cette catégorie, l'indice des prix Lomo a progressé de 0,4 %. Par rapport à février 2025, le renchérissement se situait à 0,2 %.

La classe des revenus les plus élevés n'a guère été touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont baissé de 0,1 % depuis l'an passé. Au cours des trois derniers mois, la consommation a augmenté de 0,1 % pour la classe des revenus les plus élevés.

Inflation la plus importante en Suisse romande

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse romande a enregistré un renchérissement inchangé par rapport à l'année précédente. Par rapport à février 2025, le niveau des prix a augmenté de 0,1 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à moins 0,3 %. Par rapport à il y a trois mois, les prix du logement et de la mobilité y sont restés inchangés.

* Indice des prix Lomo Comparis

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas le renchérissement réellement ressenti par les consommateurs.

L'indice des prix Lomo de Comparis, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines du logement et de la mobilité exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur vingt ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits. Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.

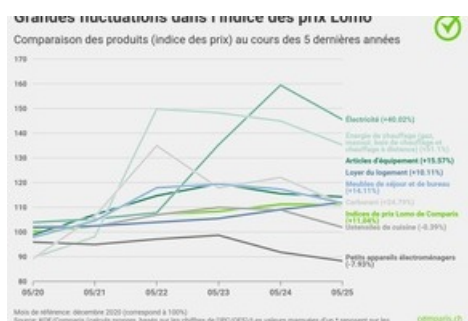
Les données à la base de l'indice des prix Lomo de Comparis sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus:

Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone: 044 360 53 91
E-mail: media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100933088> abgerufen werden.